

# **FFAEMC**

## Historique

La Fédération des Arts Energétiques et Martiaux Chinois, FFAEMC, est consacrée aux Arts Energétiques et Martiaux Chinois et au Wushu (Sanda et Taolu).

Son histoire est récente et riche, et beaucoup de ses membres récents en ignorent l'histoire.

## Création

Au départ il ne s'agissait que de faire une fédération de Taichi chuan réunissant toutes les écoles et tous les styles, appuyée sur un diplôme d'enseignant reconnu par toutes les écoles et styles, d'où son nom de Fédération des TaiChi Chuan Traditionnels (FTCCT).

Anya MÉOT réunit Hugues DERIAZ et Roger MASTINI pour écrire les statuts qui permettront effectivement la création de la FTCCT dès novembre 1989.

Un diplôme d'enseignant bénévole est mis en place dès juin 1990 (Certificat Fédéral d'Aptitude à l'Enseignement du TaiChi Chuan - CFAETCC).

Un festival réunissant les écoles et une compétition de formes et de tuishou sont organisés dès 1990.

### **Extension**

Rapidement les autres arts internes (Bagua zhang, Hsing I chuan, Yiquan) rejoignent la Fédération ainsi que des associations de Qigong.

La Fédération et son Bureau ont cherché alors à faire reconnaître la spécificité du Taichi chuan et des arts internes, ce qui impliquait en particulier de dessaisir la Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires (FFKAMA) de sa gestion officielle :

- Recours en Conseil d'Etat contre la délégation pour le Taichi chuan (donnée la veille de la création de la FTCCT)
- Démarches auprès de la FFKAMA et de ses responsables arts chinois
- Articles, mises au point...

La Fédération grossit progressivement.

Son diplôme pour les arts internes est reconnu par l'usage et un nombre croissant d'adhésions. Un diplôme de moniteur fédéral de Qigong est mis en place un peu plus tard.

La fête annuelle du Taichi chuan connaît un succès constant. Une compétition nationale, d'abord de formes puis aussi de tuishou, est organisée, qui servira de sélection pour la participation aux compétitions internationales.

En 1996, la Fédération suscite, en organisant un congrès à Strasbourg, la création d'une fédération européenne de Taichi chuan et Chigong (TCFE).



## Délégation

### Agrément

En 1995, la Fédération est bientôt rejointe par la Fédération de Kung Fu Wu Shu de Dan SCHWARTZ et les deux fédérations de Qigong (Dominique CASAYS et Yves REQUENA) pour proposer une fédération unique des arts énergétiques et martiaux chinois.

Le Ministère rebondit sur la proposition et sous la pression de la Fédération organise deux séries de discussions (1997, puis 99-2000) qui capoteront in fine du fait des représentants FFKAMA.

En 1997, les fédérations de Qigong rejoignent la Fédération qui change de nom et devient Fédération de Taichi Chuan Chi Gong (FTCCG). La pratique du Qigong est replacée sur le terrain du loisir et du bienêtre en 1999 afin d'éviter des dérives illégales d'ordre thérapeutique : c'est la cause d'une crise consommée en 2000, qui ne se traduira pas en termes de nombre de licenciés ou d'associations.

En 1998, la Fédération est agréée par le Ministère chargé des Sports et s'occupe officiellement des arts martiaux chinois internes (AMCI) et des arts énergétiques chinois (AEC).

Septembre 1998 : création du diplôme fédéral homologué de Neijia, dit « BP AMCI ».

Dès 1999, la Fédération s'ouvre sur les pratiques externes (arts martiaux chinois externes – AMCX), d'abord en accueillant des associations de Shuai jiao, puis en élargissant son objet à l'ensemble des arts énergétiques et martiaux chinois (2001), enfin en accueillant les ex-dirigeants FFKAMA pour les arts chinois puis des associations de kungfu.

Septembre 1999 : création des premiers comités régionaux.

Février 2003 : l'agrément ministériel de la FTCCG est renouvelé.

#### Première délégation

La cohérence de la démarche fédérale aboutit quand le Ministère choisit la FTCCG pour réunir les arts chinois (2004), donne délégation (2005), puis un directeur technique national (2006). La Fédération prend son nom définitif de « Fédération Française de Wushu, arts énergétiques et martiaux chinois – FFWaemc -» lors de l'AG d'avril 2006.

Septembre 2005 : la Fédération hérite des duan de Kungfu mis en place par la FFKDA et crée une Commission Spécialisée des Duan et Grades Equivalents (CSDGE) dédiée aux arts chinois.

Juin 2007 : création des Diplômes d'Etat, de la Jeunesse et de l'Education Sportive (DEJEPS) pour les AMCI, AMCX et AEC

Octobre 2009 : première médaille mondiale d'or de Sanda (Moussa NIANGANE), aux 10<sup>èmes</sup> Championnats du Monde de Wushu Moderne à Toronto.

Novembre 2009 : création du Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistant Professeur d'Arts Martiaux (CQP APAM) avec les mentions AMCI, AMCX et AEC, en lien avec les autres fédérations d'arts martiaux (Confédération des Fédérations d'Arts Martiaux – CFAM - responsable officielle du CQP).

Juin 2010 : mise en place des duan de Taichi chuan et autres AMCI par le collège technique AMCI.

La FFWaemc obtient le label ministériel « Haut Niveau » pour le Wushu moderne (Sanda et Taolu), en septembre 2010.



Juin 2013 : mise en place des duan de Qigong par le collège technique AEC.

Novembre 2013 : première médaille mondiale de bronze de Taolu (Pierre ROUVIERE en taijiquan) aux 12èmes Championnats du Monde de Wushu à Kuala Lumpur.

### Entredeux

Retrait de la délégation au 31 août 2014. Le Manifeste de La Rochelle résume les orientations profondes de la Fédération pour la suite en mettant l'accent sur la formation et les activités loisirs, bien-être et santé.

La FFWaemc devient FAEMC le 22 novembre 2014.

Décembre 2015 : le CQP APAM devient CQP MAM (Moniteur d'Arts Martiaux) avec les mentions AMCI, AMCX et AEC.

Novembre 2018 : la formation complémentaire santé permet aux détenteurs du Certificat de Moniteur Bénévole (CMB) d'œuvrer dans le cadre des activités physiques sur prescription médicale

Juillet 2019 : idem pour les détenteurs du CQP MAM

### Deuxième délégation

Le 7 avril 2022, la Fédération reçoit la délégation pour les Arts Martiaux Chinois Internes (AMCI), les Arts Martiaux Chinois Externes (AMCX), les Arts Energétiques Chinois (AEC) et pour le Wushu (Taolu et Sanda).

Elle prend le nom de Fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois – FFAEMC - le 16 mai 2022.

Juillet 2022 : médaille de bronze de Wushu Taolu (daoshu et gunshu) (Loan DROUARD) aux World Games à Birmingham (Alabama)

Septembre 2022 : mise en place du Collège technique de Wushu moderne et des duan de Wushu (Sanda et Taolu).

2023 : le CQP évolue vers un CQP MAM avec les mentions Arts Martiaux Chinois et Arts Energétiques Chinois, cette dernière devenue en 2024 AEC Qigong .

Août 2024 : suppression par France Compétence des DEJEPS AEMC car n'accueillant chacun pas suffisamment de candidats